Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/10/2021

LABEYRIE FINE FOODS FRANCE rappelle Coquille demoiselles mer



- Noms des modèles ou références concernés : **Coquille demoiselles mer - référence 200 g**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 3399130019134 Lot 21271 Date limite de consommation 09/10/2021**
- Conditionnements : **Barquette 200 g**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 60 139 011 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **MONOPRIX et GALEC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence Listeria en fin de DLC - DLC échue au 09/10/2021**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0558567300**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre